Zeitschrift: Le pays du dimanche
Herausgeber: Le pays du dimanche
Band: 5 (1902)
Heft: 233

Artikel: Feuilleton du Pays du dimanche : Yamina
Autor: Kerwall, Jean
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-251682

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 08.08.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Dimanche, 22 Juin 1902 N° 233 Cinquième année

POUR TOUT AVIS et communications S'adresser à la rédaction du Pays du dimanche à Porrentruy — TÉLÉPHONE

LE PAYS DU DIMANCHE

POUR TOUT AVIS et communications S'adresser à la rédaction du Pays du dimanche à Porrentruy — TÉLÉPHONE

LE PAYS 30me année | **Supplément gratuit pour les abonnés au PAYS** | 30me année *LE PAYS*

HISTOIRE

DE LA

SEIGNEURIE DE SPIEGELBERG OU DES

FRANCHES-MONTAGNES

PAR

A. DAUCOURT, curé de Miécourt.

Voyant que toutes les réclamations devenaient inutiles, le Magistrat de St-Ursanne finit par payer les 15 livres, injustement réclamées, comme imposition militaire. Migy, relâché, chercha à récupérer cette somme de la commune de St-Brais. On lui répondit que le maire François Boysson était absent. [1])

Après les Suédois, la Montagne dut supporter l'occupation française et payer des contributions à ces troupes, quoique le pays fut déjà ruiné. Beaucoup de pauvres gens n'avaient plus de pain, ils mangeaient du lait caillé et encore quand ils pouvaient s'en procurer. On fut même réduit, pour se nourrir, à faire bouillir l'herbe des champs. On allait acheter comme on pouvait du grain à Neuchâtel, à Soleure. Souvent ce grain était mal vanné, à demi pourri. On en faisait du pain si fort et si amer que les bestiaux refusaient de le manger. Les églises étaient fermées, profanées, on n'entendait que les pleurs de ceux qui redemandaient leurs pasteurs pour prier le Dieu de toute consolation. Beaucoup de gens émigrèrent de nouveau en Suisse et quand ils retournèrent dans leur patrie ils ne retrouvèrent que des ruines et un pays désert.

Après avoir battu les Impériaux, le 9 août 1638, les Suédois firent le siège de Brisach qui se rendit le 29 décembre après une longue résistance. Il y eut dans cette ville une famine des plus horribles. Une miche de pain se vendait 12 francs, un œuf un goulden, une poule cinq goulden, une livre de beurre quatre goulden, une livre de sel 12 batz, une pomme trois batz. On y dévora tous les chiens et les chats ; les officiers n'y mangeaient que du pain d'avoine et les bas officiers du pain de son, etc...

Malgré la contribution qu'il fallut bon gré mal gré fournir aux Français, les pauvres Montagnards durent encore entretenir le contingent du chevalier Belmont Vaitte qui les menaçait en cas de refus de saccager la Montagne.

En 1645, le régiment du colonel de Flectenstein vint prendre ses quartiers d'hiver aux Franches-Montagnes où ces troupes commirent d'affreuses exactions. Des paysans, poussés à bout, tuèrent un soldat du régiment impérial, aux Racines, commune des Breuleux. Le colonel du régiment usa de terribles représailles. Il ordonna l'arrestation de plusieurs notables de la Montagne, et qu'il amena comme prisonniers à Benfeld, dans la basse Alsace. Parmi eux se trouvaient Guillaume Triponé, officier, des Bois, le lieutenant Aubry de Saignelégier, Jean Huelin de Muriaux et Pierrat Donzé, des Breuleux. Ces malheureux furent conduits enchaînés, puis jetés dans une sombre prison, si étroite qu'ils ne pouvaient se coucher qu'un à la fois. Ils étaient enchaînés ensemble et dévorés par la vermine. Après six mois de cette rude détention, ils recouvrèrent leur liberté par une rançon de 400 pistoles. [1])

En 1646, le contingent du comte de Wistein vint prendre ses quartiers d'hiver à la Montagne et y demeura 23 semaines. Il fallut payer de nouvelles contributions, de façon que celui qui payait un sol par mois fut obligé d'en donner 6 par semaine. L'année suivante le régiment du colonel de Betz, remplaça celui de Wistein, pendant 6 mois avec les mêmes exigences. Puis l'année 1648, vit arriver à la Montagne les soldats de Herne.

Enfin, l'année suivante la pauvre Montagne fut occupée de nouveau par les troupes du Cardinal Mazarin, auxquelles succédèrent, en 1650, celles du colonel Streif qu'exigea, an lieu de 1 sol de contribution ordinaire, 54 sols et 6 deniers. Les malheureux Montagnards voyant que chaque année leur pays était occupé tour à tour par les armées ennemies, suédoises, françaises et impériales, soumises à des contributions qui les ruinaient de fond en comble, prirent un parti énergique. Les Magistrats convoquèrent à Saignelégier, tous les hommes solides de chaque commune et les engagèrent à une révolte ouverte. Tous prêtèrent serment de délivrer leur patrie de tous ces étrangers. Bientôt l'enthousiasme gagna toute la population. « La délivrance du pays ou la mort » tel fut le cri général du pays tout entier. Les hommes prirent les armes et tombèrent subitement sur les troupes françaises et suédoises qui ne s'y attendaient pas. Les troupes d'occupation furent chassées du pays et elles ne revinrent plus [1]). Cette expédition fut le salut de cet infotuné pays.

Ruinées par ces continuelles occupations, ces malheureuses populations des Franches-Montagnes, mirent plusieurs années pour reconstruire leurs maisons incendiées et ré-

1) Archives de St-Ursanne.

1) Journal de Guillaume Triponé, prisonnier à Benfeld.

1) Journal de Triponé.

Feuilleton du *Pays du Dimanche* 28

YAMINA

PAR

JEAN KERWALL

L'enfant n'avait pas besoin de rien pour se rappeler sa mère : il était *elle* dans ses mouvements, dans ses résolutions subites, dans toute sa petite personne. Et puis la jeune imagination d'Alim ne gardait-elle pas dans ses replis le souvenir des coups donnés par le lâche à la pauvre Yamina ? Et ces férocités n'éveilleraient-elles pas, plus tard, chez l'enfant tout son amour filial ? Ces cruautés parlantes n'apparaîtraient elles pas au jeune homme aimant, au fils dévoué, comme autant de rayons glorieux reflétant sur le front martyr de la mère-esclave ?

Yamina songeait à tout cela.

Aussi, à la pensée des amertumes de la séparation succédait l'espoir d'un bonheur lointain.

Une autre question l'inquiétait : qui avertirait ses enfants de l'existence nouvelle qui allait leur être ouverte ?

Serait-ce Abdallah, le père inhumain, le maître barbare, le chef mercantile ?

Trouverait-il les paroles infiniment douce-reuses pour faire pénétrer petit à petit dans la volonté des innocents l'urgence d'une vie neuve ? Stupidité ?... Abdallah ne connaissait aucune délicatesse, aucun raffinement, si ce n'est celui des cruautés féroces.

Eh bien ! Yamina aurait tous les courages et elle acceptait la torture d'inculquer elle-même, à ses enfants l'idée qu'ils devaient être séparés de leur mère, pour vivre sous un ciel plus clément que le sien, dans un abri plus calme que la tente.

Le bruit des sabots d'un cheval résonna devant l'entrée du gourbi.

Yamina sortit ; elle aperçut Alim et Aïcha montés sur un arabe pur sang qui caracolait aux éclats de joie des bambins : Alim et Aïcha prenaient un plaisir fou à faire gambader le jeune animal. Celui-ci, comme s'il eût eu conscience du précieux fardeau qu'il portait, se posta près d'une borne, afin de faciliter la descente du frère et de la sœur ; mais, en écuyers exercés, ils avaient pris leur élan, et, déjà à terre, ils battaient des mains, joyeux de leur adresse.

Le cheval, habitué à cet exercice devenu

tablir leurs anciennes relations commerciales. Cent ans après ces abominables événements de la guerre de Trente Ans, les mères racontaient encore avec effroi, à leurs enfants, les scènes de barbarie et de cruautés des Suédois et des Français. Aujourd'hui encore, après plus de deux siècles, on n'a pas oublié « les Suèdes » et leurs cruautés et la haine qu'ils vouaient à tout ce qui rappelait le catholicisme.

CHAPITRE VII

Le château de Spiegelberg ruiné. — Saignelégier centre des affaires aux Franches-Montagnes. — La Sainte de la Bosse. — Incendie de Saignelégier. — Orages, tempêtes, désastres. — L'ermite Jean Ambroise Brossard, des Pommerats. — Le château de Franquemont. — La justice dans cette baronnie. — Le rôle de la paroisse de Goumois. — Rôle des paroisses des Franches-Montagnes. — Rôle de l'Archidiacre de Moutier-Grandval. — L'hiver de 1699. — Bâtisse de la châtellenie de Saignelégier. — Procès au sujet de la commune de Rebévelier, qui demandait son annexion à la paroisse de la Madeleine. — Reconstruction de l'église de Bellelay.

Le château de Spiegelberg, qui était rentré dans le domaine des Evêques de Bâle, en 1587, quand le grand évêque Christophe de Blarer l'eût dégagé des hypothèques dont il était grevé, fut tour à tour occupé par les Suédois et les Français pendant la guerre de Trente-Ans. Ces troupes le dévastèrent tellement qu'on finit par l'abandonner peu à peu. Le châtelain des Franches-Montagnes n'y résidait plus depuis longtemps. C'est à Saignelégier qu'il s'était établi. Ce village devint ainsi le centre principal de tout ce pays. C'est à l'époque du transfert de la justice de Spiegelberg à Saignelégier que fut construit le bâtiment, appelé la châtellenie, qu'on aggrandit encore en 1775 par l'établissement de nouvelles prisons.

L'année 1664 fut particulièrement fatale à la Montagne. D'épouvantables orages fondirent sur ce pays qui fut tellement ravagé, que c'était pénible à voir, dit le chroniqueur de cette époque. La grêle causa d'affreux désastres. Au Noirmont toutes les fenêtres de l'église et des habitations furent brisées. Pour comble de malheurs, une forte gelée arriva avant qu'on eut fait la moisson.

L'année suivante nouveaux désastres causés par des tempêtes continues. Beaucoup de maisons furent à moitié démolies. Il y eut de grands dommages dans les forêts et une quantité de bestiaux périrent.

Le 6 décembre 1625 mourut saintement, au monastère de l'Annonciade de Pontarlier, une pieuse religieuse, sœur Marie-Hyacinthe, connue dans le monde sous le nom de Jeanne Froidevaux. Cette religieuse, la plus pure gloire de la paroisse de Saignelégier, naquit à la Bosse le 15 août 1596. Son père Adam Froidevaux, du Noirmont, était maître-bourgeois de la Franche-Montagne des Bois. Sa mère s'appelait Françoise, fille de Jean Guenat, du Noirmont. C'était une famille distinguée, riche autant que pieuse.

Toute jeune encore, Jeanne Froidevaux jeûnait les mercredi et vendredi. Elle laissait volontiers de côté les jeux et les amusements propres à son âge pour passer une grande partie de la journée à la prière et aux bonnes œuvres. Elle jeûnait souvent et se donnait la discipline afin de gouverner sa nature. A 12 ans elle eut le bonheur de faire sa première communion. Les jours de communion la rendaient si heureuse et si délachée des choses de ce monde, qu'elle ne prenait pas de nourriture et quand sa pieuse mère voulait lui en faire prendre, elle s'en trouvait toujours très mal.

(*A suivre.*)

Mauvaises langues

N'allez pas croire, chers lecteurs, que sous ce titre un peu banal, il s'agisse simplement de de la langue des femmes !

Non, ce n'est pas précisément cela, et d'ailleurs je ne tiens pas à mettre en basse cause tout langage féminin comme certains optimistes ont parfois l'habitude de le faire.

Sous ce titre : mauvaises langues, je ne nomme personne, et chacun par conséquent, aussi bien l'homme que la femme, peut en prendre sa part.

« Mauvaise langue ! Qu'est-ce à dire ? Ah ! certes, il y a beaucoup à dire sur cette classe de gens qui semblent faire profession absurde de répandre autour d'eux tout ce qu'ils savent, soit bon, soit mal sur leurs voisins et mêmes leurs amis.

Cette classe de gens que je qualifie tout simplement d'hypocrites, est malheureusement très répandue, car ce n'est pas seulement à la ville qu'elle se rencontre ; nos villages, même nos moindres hameaux ne sont point exempts de cette maladie infernale qui s'appelle la médisance.

Ces personnes, dont il faut se garer avec soin, sont précisément celles qui vous font beau semblant, qui vous parlent avec des airs tout-à-fait naïfs, simples et bons à la fois et, dès qu'elles vous ont tourné le dos, agissent alors envers vous comme de vraies girouettes. Ce serait, de vrais phonographes, si comparées à cette merveilleuse invention du célèbre Edison, elles n'avaient en outre le don d'agrandir et de rendre piquantes au dernier point les paroles pour la plupart mensongères dont elles ont si souvent mal interprété le sens et la portée. La moindre intrigue à l'adresse du voisin, le plus subtil cancan à l'adresse d'un autre leur parvient-il aux oreilles ? mues par une puissance diabolique, ces mêmes personnes s'en vont aussitôt publier la chose, sans ménagements et sans se faire faute de donner à leurs paroles une portée plus grande et plus honteuse à l'adresse de ceux qui sont leurs victimes.

Et sait-on encore tout le mal que les calomniateurs peuvent faire à leur entourage, simplement pour n'avoir point retenu leur langue en bride ? Par cela même, nous avons pu voir de brillants avenirs détruits, de bons rapports entre voisins et amis anéantis pour toujours, et même, dans certains cas, pousser au suicide et au crime, certaines natures trop fières qui tenaient à leur réputation que l'on venait de faner à jamais.

Et le remède à cela, me direz-vous, n'y a-t-il donc pas de remède infaillible pour se garer du fléau calomniateur si répandu dont la Société ancienne et moderne a senti si souvent les attaques terribles ?

Ce vingtième siècle, dont on espère tant, ne verra-t-il pas tomber dans l'oubli ces sentiments d'égoïsme, de haine et de jalousie qui sont l'apanage de tous ceux qui font profession de médire sur le compte des autres et qui font tant de mal dans certains milieux ?

Le remède à cela n'est point, comme me le disait récemment une victime de ces grossières calomnies, de couper la langue à tous ceux qui s'en servent si mal à propos.

Pour échapper aux attaques parfois si cruelles des médisantes et des calomniateurs, il est dans l'intérêt de chacun de veiller tout d'abord à ses

---

presque quotidien, reprit seul le chemin des paquis.

Yamina sourit à ses enfants ; tous deux coururent dans les bras qu'elle leur tendait.

Après les avoir caressés longuement, elle rentra, s'accroupit sur la natte et exigea d'Alim et d'Aïcha qu'ils en fissent autant.

Elle leur annonça alors qu'elle avait une grande nouvelle à leur apprendre.

— L'amie Renée a-t-elle visité Yamina ? demanda Alim, qui ne voyait pas la possibilité d'une grande nouvelle venant d'autre part que de sa protectrice.

— A-t-elle apporté des dragées pour Aïcha ? ajouta la fillette.

— Oui, mes trésors, répondit la pauvre mère, l'amie bien-aimée a encore honoré de sa présence le gourbi ; elle a laissé des bonbons aux enfants de Yamina, qu'elle aime.... qu'elle aime...

Elle s'arrêta ; ses lèvres tremblantes se refusaient encore à ajouter « qu'elle aime comme une seconde mère »

Aïcha reprit :

La verrons-nous longtemps ? Viendra-t-elle toujours chez Abdallah ? Aïcha voudrait que ce fût souvent, souvent, parce que... parce que... Yamina est heureuse lorsqu'elle voit l'amie de la France.

— Non, amour de ma vie, ses pieds ne la conduiront pas longtemps dans le gourbi ; elle va retourner dans son pays, dans un mois, dans quelques jours, Yamina ne sait pas exactement. Elle ne partira pas seule. Alim et Aïcha... la suivront. Abdallah en a décidé ainsi.

— Et Yamina ? questionna la fillette.

— Yamina est épouse et mère, elle se soumet en attendant que ses enfants, devenus grands, viennent la rejoindre ou la chercher, pour la conduire dans l'heureux pays.

Alim est grand, Yamina, regarde, dit le petit garçon en se levant, et Alim ne partira pas, si Yamina ne le suit.

— Alim ne partira pas ?...

— Non il doit rester, parce que tu sais... tu sais.

— Yamina ne sait rien ; que le cher trésor parle.

— Eh bien ! il faut qu'Alim reste, pour... te préserver lorsque Abdallah lèvera la main traque.

La musulmane ne s'attendait pas à une résistance de la part de son enfant. Devant le ton résolu du petit brave, elle réunit tout ce qui lui restait de courage, eût la force de sourire pour tromper l'innocent, et dit :

— Mais Yamina veut aussi qu'Alim et Aïcha voient la France ; Yamina ne peut être heureuse qu'à cette condition ; car Abdallah a juré de ne plus frapper Yamina en l'absence des enfants.

— Alim alors partira, reprit d'un ton résolu le pauvret convaincu, demain, si tu le veux, ce soir même...

— Aïcha aussi s'en ira, ajouta la mignonne, dont les mains caressaient les joues de la martyre.

— Yamina savait qu'Alim et Aïcha étaient de bons petits cœurs, murmura la mère ; elle savait qu'ils ne voudraient pas la faire souffrir.

Et dans la même étreinte, elle pressa sur son sein Alim et Aïcha.

— Dieu grand ! invoqua-t-elle, ne me fais pas défaillir avant leur départ.

(*La suite prochainement.*)